

# BULLETIN MUNICIPAL ST MAURICE EN CHALENCON



*Le mot du maire,*

*Tout d'abord un grand merci à tous ceux qui se sont déplacés le Dimanche 23 mars à l'occasion des élections municipales. En accomplissant ce geste citoyen et, au-delà du contenu de votre enveloppe, c'est surtout l'attachement à notre petite commune que vous avez manifesté. Notre engagement est décuplé, prêts à vous accompagner dans votre vie quotidienne.*

*Le nouveau conseil municipal a vite pris ses marques et sachez que St Maurice en Chalencon est représenté dans toutes les commissions et syndicats intercommunaux et départementaux ainsi qu'à la CAPCA.*

*A l'heure où nos départements et régions tremblent de restructurations, nous devons faire comprendre à nos dirigeants que nos collines et vallées ne sont pas qu'un fond d'écran. Nous aurons très souvent l'occasion de reprendre le débat mais, pour l'instant, découvrez le nouveau bulletin municipal ainsi que nos projets et travaux qui vous concernent de près, car la mairie doit rester ce service de proximité qui vous est cher.*

*Bonne lecture.*

*Denis BERAUD*

# La Communauté d'Agglomération Privas-Centre Ardèche (CAPCA)

La CAPCA a officiellement vu le jour le 1<sup>er</sup> janvier de cette année, née de la fusion de deux communautés de communes qu'étaient **Eyrieux aux Serres** et **Privas-Rhône Vallée**, auxquelles se sont rajoutées quelques communes d'autres communautés... Soit au total 35 communes (un « gros machin » aurait dit De Gaulle en son temps) et 59 délégués.

Le premier président de cette toute nouvelle entité était le sénateur-maire de Privas, Yves CHASTAN, qui a dû expédier les affaires courantes dans cette période pré-électorale (1<sup>er</sup> janvier – 30 mars 2014). A l'issue des élections municipales qui amenèrent des bouleversements que l'on sait et un renouvellement important des équipes municipales, le Président élu par l'ensemble des délégués est Noël BOUVERAT, maire de Chomérac, la 1<sup>ère</sup> vice-présidente Laetitia SERRE, maire de Beauvène, avec la volonté affirmée d'avoir à la tête de l'exécutif un binôme travaillant main dans la main pour faire avancer des projets et dynamiser ce territoire...

Force est de constater que, depuis les élections, peu de projets ont émergé à cause d'une certaine inertie inhérente à l'importance de la structure... Il a fallu expédier les affaires courantes, élire l'ensemble de l'exécutif après quelques palabres, tout en respectant l'équilibre des forces en présence, tant au niveau de la représentation politique que celle des territoires... Cette phase est maintenant derrière nous, et nous nous mettons au travail, les premières commissions commencent à se réunir.

Au fil de nos bulletins municipaux, j'essaierai de vous tenir informé du mieux possible de la vie de notre agglomération...

Bon été à toutes et à tous.

Jean-Claude PIZETTE

**Rappel** : En accord avec l'ensemble du conseil municipal, et bien sûr du maire, Denis BERAUD, j'ai été désigné délégué à la CAPCA en ma qualité de premier adjoint.

# 1<sup>er</sup> mai 2014 : journée du PIBOU



La plantation d'un pibou chez chacun des sept nouveaux élus de la commune s'est effectuée dans la bonne humeur et de BONNAURE à MOULINAS en passant par les ALIZES, le BUIS, le SERRE, CHALAVON et SELLERON. La tradition a été respectée à Saint Maurice.



Nous tenons à remercier les élus déjà en place qui nous ont offerts les arbres.

La soirée s'est terminée à la salle communale où un apéritif dînatoire rassemblant environ 150 personnes a été servi à l'initiative des nouveaux élus dans la plus grande convivialité.



# Informations sur le réseau A.E.P. La Roche

Dans un souci de modernisation du réseau d'eau communal, nous avons listé les vingt derniers compteurs d'eau encore installés à l'intérieur des habitations. Nous passerons prochainement avec le terrassier et le plombier chez les abonnés concernés afin de chiffrer le montant des travaux à réaliser.

La dernière tranche de travaux sur le réservoir de Seilleron est en passe de se terminer. Un système de régulation du chlore pour ne plus rejeter de l'eau traitée par le trop plein sera branché dans le local.

D'autre part, vous avez reçu dernièrement une petite modification de la tarification. Elle s'impose en raison des investissements réalisés sur le réseau ces dernières années.

Les analyses régulières nous informent de la bonne qualité de notre source qui est à boire sans modération.



La mairie va bientôt avoir son site internet [www.saint-maurice-en-chalencon.fr](http://www.saint-maurice-en-chalencon.fr).

Vous y trouverez des informations pratiques et les touristes et vacanciers y trouveront aussi leur compte.

L'ouverture est prévue d'ici fin juillet 2014.

# Les Sentiers de la Chabriole - 11<sup>ème</sup> édition



Organisés pour la 11<sup>ème</sup> fois par le Foyer des Jeunes et d'Education Populaire Saint Michel-Saint Maurice, les Sentiers de la Chabriole ont, comme à leur habitude, proposés les magnifiques paysages de nos deux communes...

En ce dimanche de Pentecôte caniculaire, il fallait un certain courage pour affronter la montée du Chastelard à Trouiller après plus de 20 kms de randonnée...

Plusieurs malaises sans suite ont dû être pris en charge par les secouristes qui, jamais n'étaient autant intervenus !

Mais la quasi-totalité des 700 randonneurs inscrits étaient enchantés de leur journée et mettaient en avant la variété et la beauté des paysages ainsi que la richesse des ravitaillements où caillettes et saucissons étaient fortement appréciés...

## Marathon de l'Ardèche – Vallée de l'Eyrieux



La 4<sup>ème</sup> édition du marathon de l'Ardèche, qui se court sur la « Dolce Via » entre La Voulte et Le Cheylard, aura lieu cette année le 7 septembre...

Nous devons faire de cet événement un « incontournable » au même titre que le marathon des Gorges (canoë) ou l'Ardéchoise (cyclisme) pour que notre vallée vive...

Aussi, comme chaque année, je fais d'ores et déjà appel aux bénévoles sans lesquels rien n'est possible.

Contactez-moi au 06 46 36 16 82 ou à [bourdiguas@gmail.com](mailto:bourdiguas@gmail.com).

# Le Comité d'animation

Très chers amis,

C'est avec un grand plaisir que nous nous sommes retrouvés le 12 avril à la salle communales pour déguster notre daube provençale qui fût une belle réussite. Nous étions un peu serrés car 120 convives se trouvés rassemblés.

Tous les membres du Comité ont mis la main à la pâte, rien ne manquait sauf notre chef cuistot, Mauricette, qui était en convalescence. Nous lui souhaitons un bon rétablissement.

Nous avons passé une très belle soirée dont les bénéfices seront réinvestis dans nos prochaines manifestations.

Nous nous sommes aussi retrouvés le samedi 5 juillet pour une soirée concert en association avec l'ACCA de Saint Maurice. Au programme, deux groupes : « Les Salmonelles » et « Nico et sa fougère ».

La soirée s'est déroulée dans une bonne ambiance avec plus de 120 participants.

C'était la première fois qu'une soirée était organisée en commun par le comité Animation et l'ACCA et il faut dire que cela a été une réussite, expérience à renouveler.

Merci encore pour votre participation et à très bientôt.

Le comité Animation.

## Point sur les travaux réalisés, en cours de réalisation et en projet

Suite aux fortes intempéries d'octobre 2013, les Goudronneurs Ardéchois ont, ce printemps, intensifié leurs travaux sur les secteurs les plus endommagés pour un montant total de 17 700 euros TTC.

L'entreprise Bonnet a fauché avec son habituelle dextérité les bas côtés de nos routes. Ils reviendront à l'automne pour un débroussaillage plus intensif.

Quelques autres aménagements de voiries ont été réalisées aux Lattes, à Seilleron et à Moulinas avec la remise en état du départ du chemin, Moulinas où nous allons débroussailler les abords du petit pont surplombant la Dolce Via.

Un dossier est en cours d'instruction pour changer les 12 derniers lampadaires à La Roche. Electricité toujours avec le déplacement du lampadaire de Seilleron pour faciliter le stationnement sur le parking communal. Electricité encore avec le chantier d'enfouissement des lignes électriques et Telecom à Alliandre.

Des projets de parking à Alliandre et au Chastelard, la remise en état des ruelles de nos hameaux, autant de travaux réalisables grâce à nos administrations qui, nous l'espérons, seront attentives à nos besoins.

# ACCA de ST Maurice-en-Chalencon

## Compte rendu de l'assemblée générale du vendredi 6 juin 2014

Après affichage le 15 mai 2014 en mairie de St Maurice en Chalencon de la convocation pour l'assemblée générale de l'ACCA, celle-ci s'est tenue le vendredi 6 juin 2014 à 19h au cabanon Alliandre.

15 chasseurs étaient présents à cette réunion : Mr ARSAC Bruno, Mr CHAREL Quentin, Mr COULET Jean Paul, Mr ESQUIROL Jacques, Mme JONAC Chantal, Mr SOULLIER Alain, Mr SOULLIER Pierre Louis, Mr CHALAS Franck, Mr CROUZET René, Mr MOULINAS André, Mr CROUZET Romain, Mr TAVENARD Loïc, Mr TAVENARD Francis, Mr LESENS Judicaël, Mr BOQUET Laurent.

## Rapport d'activité du président Mr SOULLIER Alain sur la saison 2013-2014



18 sangliers prélevés cette année dont 1 en février, 10 chevreuils prélevés cette saison, 3 lièvres prélevés cette saison, 7 renards en battue prélevés cette saison.

Suite au vote des chasseurs présents, Mr ARSAC Didier a été élu secrétaire adjoint suite à la démission de Mr COULET Jean Paul. SOULLIER Pierre Louis a été élu en remplacement de TAVENARD Francis.

Les travaux à effectuer cette année est la finition du sol donc nous allons poser du carrelage : les travaux s'élèvent à 500 €.

Ont adressé une demande de carte d'étranger pour la saison 2014-2015 : CHAREL Quentin, CHALAS Franck, CROUZET Alexandre, BOQUET Laurent. Ces quatre demandes ont été acceptées pour la saison 2014-2015.

L'élection des chefs de battue a eu lieu et 10 chasseurs ont été désignés pour la saison 2014-2015.

Suite à la réunion du bureau qui s'est tenue à la cabane le vendredi 5 avril à 18h, la distribution des cartes aura lieu le vendredi 8 août de 18h à 20h au Cabanon à Alliandre.

Le concours de pétanque aura lieu le samedi 14 juin à 14 h.

10 chasseurs participeront à l'organisation du concert samedi 5 juillet 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les personnes présentes et la séance est levée à 20h30.

Le président  
Alain SOULLIER

# Location de la salle communale



La location de la salle communale dans les locaux de la mairie à Alliandre, d'une capacité max. de 100 personnes, inclut :

- une pièce communiquant avec la salle faisant office de buvette
- une cuisine permettant de conserver les aliments au frais et disposant de vaisselle pour 100 personnes
- une cour avec vue sur la vallée de l'Eyrieux

Hormis la terrasse, l'ensemble est accessible aux personnes à mobilité réduite.

## **LOCATION aux PARTICULIERS :**

1 week-end (remise des clés : vendredi 20h – rendu des clés : lundi 8h) : 300 €

1 journée (remise des clés : 8h – rendu des clés : 20h) : 150 €, ½ journée : 80 €

Forfait vaisselle : 50 €

Un rabais de 15 % est accordé aux habitants de la Commune de Saint Maurice-en-Chalencon.

Le **contrat de location** signé par l'utilisateur au plus tard lors de la remise des clés est accompagné :

- d'un **chèque d'acompte de 25 %** du montant total de la somme dûe ;
- d'un **chèque de caution de 250 euros**, en garantie de dommages éventuels ;
- d'une **attestation d'assurance** couvrant en responsabilité civile « vie privée » les personnes physiques, du fait de la location de la salle.

La **remise des clés** s'effectuent en mains propres, en présence d'un représentant de la commune (employé municipal ou élu) en général la veille de l'utilisation de la salle, selon un horaire fixé en accord avec les parties. Un état des lieux est établi à cette occasion.

Les **clés sont rendues**, en général le lendemain, selon un horaire convenu entre les parties ; un état des lieux est alors établi, et le chèque de caution restitué.



## **LOCATION aux ASSOCIATIONS**

Les associations communales et intercommunales bénéficiant de subvention communale ont un accès gratuit à la salle pour leurs différentes activités statutaires.

Pour les autres associations, l'utilisation de la salle est soumise aux conditions suivantes :

- 1 journée ou soirée : 50 €
- pour un usage régulier en semaine ou en week-end (différents types d'activités) : 1,50 € de l'heure

Les demandes exceptionnelles n'entrant pas dans le champ des tarifs définis ci-dessus seront soumises au Conseil Municipal, au cas par cas.